

ENERGIE SAGUENAY

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par

Danielle Roberge

Le 15 OCTOBRE 2020

Le projet GNL-Québec me préoccupe pour plusieurs raisons. C'est pourquoi je tiens à présenter ce commentaire.

D'abord, je ne comprends pas que nos élus aient une si petite vision du futur. Avec ce projet, nous filons droit dans le mur; à haute vitesse. Ce projet génèrera des gaz à effet de serre à hauteur de 50 mégatonnes par année soit l'équivalent de dix millions de voitures supplémentaires sur nos routes par an. Les émissions de GES produites dans l'Ouest canadien annuleraient les efforts de réduction du Québec faits depuis 1990 et empêcheraient la transition complète et nécessaire vers les énergies renouvelables.

De plus, 40 économistes, 127 universitaires, 150 scientifiques ont co-signé des lettres ouvertes pour s'opposer au projet. Deux cent cinquante médecins et professionnels de la santé se sont, par ailleurs, prononcés contre le projet avec des groupes communautaires, des écologistes et des associations étudiantes. Même si notre Premier Ministre s'est prononcé ouvertement pour ce projet, toutes ces personnes ne peuvent pas être ignorées. M. Legault qui se targue de se baser sur la science pour affronter la pandémie de COVID-19, ne peut faire fi de ces scientifiques.

D'autre part, l'endroit où s'implantera ce projet, dans le fjord du Saguenay, est l'habitat du béluga, une espèce en voie de disparition. À cause de l'implantation de GNL, il y aurait jusqu'au passage de quatre cents méthanières chaque année dans le fjord et sur le St-Laurent et ce pour une durée d'au moins vingt-cinq ans. L'augmentation du trafic maritime créerait cinq fois plus de bruit, ce qui fragilise la survie de l'espèce. Cette hausse de bruits intenses est préoccupante car c'est une destruction de l'habitat du béluga si on tient compte de la zone de tranquillité. Les scientifiques du gouvernement du Québec recommandent un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Saguenay en raison des risques pour les bélugas.

Au point de vue économique, ce sont les promoteurs et promotrices américains et l'Alberta qui en profiteraient d'abord. Les investisseurs-ses du projet sont installés dans des paradis fiscaux et les retombées fiscales pour le Québec seraient minimales. Parce que les investisseurs sont américains, le taux d'imposition est de 5%; si les commanditaires avaient été canadiens, le taux aurait été de 39.9%.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet GNL-Québec. Je comprends que ce n'est pas drôle pour l'Alberta, mais ne pourrions-nous pas tous nous tourner vers l'avenir si on en a un. La planète suffoque. Puisque nous sommes destinés à y vivre, faisons en sorte que ce soit de la manière la moins dommageable possible.

Danielle Roberge